

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

Saint-Constant, le 8 juin 2020 – Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau, le premier ministre du Québec François Legault ainsi que par le ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation André Lamontagne et le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale Jean Boulet, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d’abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères Constantines, chers Constantins,

Comme vous le savez sûrement, la Ville de Saint-Constant participe au Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) depuis maintenant quatre ans. Avec la situation actuelle entourant la COVID-19, le 1 000 KM et La Boucle (135 KM), prévus initialement du 18 au 21 juin, ont été annulés. Par contre, l’équipe du GDPL propose un nouveau concept et un nouveau défi à l’ensemble des Québécois, soit celui d’accumuler [un million de kilomètres tous ensemble](#). Que ce soit en vélo, à la course, à la marche ou à la natation, le but est d’accumuler des kilomètres en solo, en famille ou en équipe pour atteindre l’objectif d’un million de kilomètres, ensemble, à la grandeur de la province.

Je vous lance donc l’invitation à vous joindre à notre groupe « Ville de Saint-Constant » afin de relever ce défi des plus stimulant et amusant, surtout en ces temps de crise. La marche à suivre est simple : téléchargez l’application mobile « 1 million de KM » sur votre téléphone, créez votre compte et rejoignez notre groupe « Ville de Saint-Constant ». Ensuite, du **19 au 21 juin**, inscrivez le nombre de kilomètres parcourus pour faire grimper notre objectif. Nous avons à cœur le mouvement des saines habitudes de vie et nous sommes très heureux de cette initiative de l’équipe du GDPL. Nous la félicitons d’ailleurs pour cette belle créativité. Ce défi à relever nous fera bouger ensemble, petits et grands. C’est le moment de nous surpasser, nous comptons sur vous!

Dans un autre ordre d’idées, afin de permettre à un plus grand nombre d’enfants d’assister en direct à l’heure du conte, nous l’avons déplacé au mardi soir à 18 h 30. Les enfants sont donc invités à écouter l’histoire et à bricoler en pyjama. Surveillez la [page Facebook Loisirs – Ville de Saint-Constant](#) pour tous les détails. C’est un rendez-vous dès demain soir!

Nous vous rappelons également que mercredi dès 9 h aura lieu l’inscription pour la distribution gratuite de plants de clématites. Assurez-vous de la [validité de votre carte citoyenne avant l’inscription](#), car aucune carte ne sera émise ni renouvelée mercredi.

Comme nous le constatons jour après jour, le déconfinement va bon train, il y a moins de cas, tous les efforts que nous y avons mis depuis le début, chacun et chacune d’entre nous, portent leurs fruits. Pour cette raison, nous avons choisi de faire un communiqué hebdomadaire sur la situation entourant la COVID-19 uniquement le lundi. Au besoin, nous en ajouterons d’autres. À noter que les faits saillants des points de presse des gouvernements fédéral et provincial continueront d’être disponibles dans la section « Sécurité civile » de notre site Web. Continuons d’appliquer les mesures mises en place par le gouvernement, ne lâchons pas, nous allons dans la bonne direction. »

Faits saillants pour notre région :

- Participation au 1 000 000 KM ensemble du Grand défi Pierre Lavoie;
- Réouverture des restaurants dans la grande région de Montréal à compter du 22 juin;
- Rassemblements intérieurs privés permis : 10 personnes de 3 adresses différentes tout au plus. Les membres de différentes maisonnées devront toutefois conserver une distance de 2 mètres entre eux.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

- Le premier ministre a débuté sa conférence de presse en revenant brièvement sur les événements récents en lien avec le racisme. Il a d'ailleurs précisé que les Noirs sont beaucoup plus nombreux à avoir contracté la COVID-19. Il dit donc être prêt à passer à l'action, tout en rappelant les initiatives du gouvernement au sujet du racisme (financement de certaines organisations, investissements dans la santé mentale des personnes de couleur, etc.);
- M. Trudeau a annoncé que les Canadiens séparés de leurs proches en raison de la fermeture des frontières pourront les revoir, grâce à l'exemption limitée. Cela va permettre aux membres de la famille immédiate des citoyens canadiens (conjoint, enfants, parents d'enfants mineurs) d'entrer au Canada. Ils devront toutefois s'isoler pour 14 jours, faute de quoi des sanctions sévères seront appliquées;
- Quant aux manifestations des derniers jours, le premier ministre rappelle l'importance de respecter les consignes sanitaires. Il dit comprendre l'urgence de manifester ressentie par les citoyens. Or, ceci ne veut pas dire qu'ils doivent laisser de côté les mesures sanitaires. De ce fait, lorsque le 2 mètres de distanciation n'est pas possible, ce qui arrive fréquemment, les manifestants devraient porter un masque et utiliser du désinfectant à base d'alcool;
- Critiqué quant au fait qu'un restaurant tout près d'où Justin Trudeau a posé le genou par terre a dû payer une amende de plus de 800 \$ puisque la terrasse était ouverte, le premier ministre a répondu qu'on doit trouver une balance entre les différentes mesures de déconfinement;
- Quant aux 14 milliards de dollars qui seront distribués aux provinces, un journaliste s'est informé à savoir si une quelconque mesure de partage avait été discutée avec les provinces. M. Trudeau a dit que l'Ontario et le Québec recevront plus d'argent, puisqu'ils abritent plus d'habitants. Or, les provinces moins touchées par la COVID-19 doivent également recevoir de l'argent, considérant qu'elles ont été affectées par les mesures prises, et qu'elles doivent se préparer à une 2^e vague. Le fédéral et les provinces négocient toujours;
- Au sujet des caméras corporelles pour les policiers, le premier ministre a précisé que ce sujet n'a pas été abordé avec les provinces. De son côté, pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC), il estime que c'est un élément important pour la transparence du corps policier. Il se dit favorable à l'idée, mais qu'une telle procédure engendre des coûts considérables. C'est donc davantage une question de logistique;
- Questionné quant à la possibilité de nommer quelqu'un au cabinet pour adresser les défis systémiques, le premier ministre a mentionné que peu importe la mesure prise pour discuter de ces enjeux, cela devra être fait. Le gouvernement travaille déjà pour faire des avancements à cet égard. Nous avons d'ailleurs un ministre de la Diversité et de l'Inclusion, une première. Il reste encore beaucoup à faire;
- Un journaliste a souligné que les experts recommandent des enquêtes indépendantes qui se penchent sur des incidents de brutalité policière avec les Autochtones. Le premier ministre a rétorqué en affirmant qu'il regarde actuellement les mesures. Il est ouvert à prendre toutes celles nécessaires pour renforcer les mesures existantes;
- Quant à la recommandation de créer des groupes civils pour surveiller les corps policiers, en lien avec la brutalité policière faite aux femmes autochtones, le premier ministre dit que la GRC a mis en place des comités « aviseurs » dans chaque région, afin de surveiller les policiers;
- En réponse à une question quant au fait qu'il ne se fait pas tester, et ce, malgré sa proximité avec les manifestants vendredi dernier, M. Trudeau a souligné que c'était important pour lui de manifester. Il a suivi, du mieux qu'il a pu, les mesures sanitaires. D'ailleurs, lorsque son épouse était atteinte de la COVID-19, il n'avait pas été incité à se faire tester, considérant qu'il ne présentait aucun symptôme. Ceci est toujours le cas;
- Quant à la possibilité de revoir le budget de la GRC, le premier ministre a dit s'assurer que chaque dollar du contribuable est bien dépensé. Les budgets sont toujours révisés;
- Finalement, quant à la problématique des travailleurs migrants de l'industrie agricole, M. Trudeau a souligné que tout le monde doit être protégé de la COVID-19. Il est toutefois resté vague quant aux mesures devant être prises à cet égard.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de situation

- 6 nouveaux décès (4 984 décès au total);
- 53 047 cas confirmés (198 de plus);
- 979 hospitalisations (7 de plus);
- 121 personnes aux soins intensifs (diminution de 7).

Manifestations de la journée d'hier

- Le premier ministre a débuté le point de presse en discutant des manifestations qui ont eu lieu dans la province hier et ailleurs dans le monde. Plus précisément, M. Legault indique qu'il va établir une politique contre le racisme. Il ajoute qu'il faut mettre fin au racisme sans faire le procès de la très grande majorité des Québécois qui ne sont pas racistes. En faisant référence à la notion de racisme systémique, il est d'avis qu'il ne faut pas tomber dans un débat de « mots »;
- Il indique que l'important est le fait que tous les Québécois s'entendent pour dire qu'il faut faire quelque chose. Selon lui, « on est dû pour une évolution tranquille » – en référence à la Révolution tranquille du Québec;
- Lors de la période de questions, quelques-unes ont été dirigées vers le sujet de la discrimination systémique au Québec. Cependant, le premier ministre a refusé de confirmer qu'il y en avait au Québec. Il a répété à plusieurs reprises qu'on ne s'entendra pas sur les définitions et que là n'était pas le débat;
- M. Legault a fait le choix de ne pas interdire les manifestations contre le racisme, car il comprend très bien le besoin des Québécois à cet égard. Sans nécessairement l'encourager pour des raisons sanitaires, il ne veut pas l'interdire.

La situation actuelle au Québec quant à la COVID-19

- Le premier ministre indique que la situation est très encourageante;
- On est à l'étape de déconfiner les rassemblements de petits groupes avec la famille à l'intérieur;
- On est à l'étape de rouvrir les restaurants;
- Il souligne que beaucoup de restaurants n'y arrivent pas financièrement. Le programme mis en place par le gouvernement fédéral n'est pas assez généreux.

Loi 61

- Le gouvernement a précisé qu'il n'y aura pas de bâillon. Il veut s'entendre avec l'opposition;
- Le premier ministre indique que beaucoup de projets dans le secteur privé ont été abandonnés en raison de la pandémie, mais qu'au même moment, le gouvernement du Québec a beaucoup de projets (ex. : écoles, hôpitaux, routes) qui doivent être accélérés;
- Il réitère que le gouvernement a l'intention de respecter toute la réglementation environnementale, mais dans des délais plus courts, et ce, dans l'objectif de remettre plusieurs Québécois au travail.

Divers

- **La première vague** : Le directeur national de santé publique, D^r Arruda, indique qu'on ne peut pas dire que la première vague est réellement passée. Il faut attendre entre 10 à 15 jours suivant le déconfinement pour voir les effets réels. Le D^r Arruda ajoute que les normes sanitaires pour la rentrée scolaire de l'automne seront potentiellement assouplies;

- **La réouverture des restaurants versus les bars** : Le premier ministre indique que le risque de transmission est plus élevé dans un bar que dans un restaurant. Quant aux permis d'alcool, il annonce qu'il est temps que le Québec soit plus flexible à cet égard, d'où le fait que certains restaurants pourront servir de l'alcool sans être accompagné d'un repas. Le D^r Arruda ajoute que la réouverture des bars ne se fera pas tout de suite, car la consommation d'alcool dans un bar se fait dans un contexte très différent que dans celle d'un restaurant;
- **Ce qui explique le fait qu'il y a moins de tests au Québec** : Le D^r Arruda explique que, d'un point de vue clinique, il y a moins de gens infectés ce qui contribue à la baisse des tests. Il ajoute que moins de personnes se présentent en clinique durant la fin de semaine. Quant aux tests sérologiques, ceux-ci seront effectués sur la base d'échantillonnage, lequel sera représentatif;
- **Les mesures sanitaires applicables aux enfants** : Le D^r Arruda indique qu'il est au courant des lettres ouvertes portant sur les enfants qui ne devraient pas porter la protection individuelle ou sur la distanciation physique et qu'il étudie la littérature sur le sujet. Le Québec a même déjà changé les ratios de camps de jour afin de les ramener à ce qu'ils étaient avant;
- **Mise à jour sur la situation à Montréal** : La situation s'améliore. Il y a moins de cas et de décès tous les jours. De plus, bien que cela ne veuille pas dire qu'il n'y a aucune transmission, il n'y a pas d'écllosion active dans la ville.

Du côté du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet :

Réouverture des restaurants

- Les restaurants situés à l'extérieur de la grande région de Montréal pourront rouvrir leurs portes, dès le 15 juin et, à compter du 22 juin pour la Communauté métropolitaine de Montréal, la MRC de Joliette et la Ville de L'Épiphanie;
- Plutôt qu'un menu manipulable, on encouragera fortement l'utilisation d'ardoises, de panneaux extérieurs ou encore d'un menu en ligne;
- De la même façon, les condiments, le sel, le poivre, devront être retirés des tables;
- Même chose pour tout ce qui pourrait être manipulé par les clients;
- Le personnel en cuisine devra porter le masque et une protection oculaire lorsque la règle du 2 mètres ne pourra être respectée;
- Pour manger en tête à tête, deux clients devront obligatoirement résider à la même adresse, à défaut de quoi ils devront être tenus à 2 mètres de distance;
- La distanciation sera aussi obligatoire entre les groupes, d'au plus 10 personnes à une même table, qui partageront un repas;
- La distanciation physique sera d'ailleurs le seul critère à respecter afin de déterminer la capacité.

Repas intérieurs

- Question de cohérence, il sera aussi possible de recommencer à partager un repas chez soi, à l'intérieur, avec les mêmes conditions que celles imposées à l'extérieur : maximum de 10 personnes, provenant d'au plus trois adresses différentes, et respecter une distance de 2 mètres entre les personnes qui n'habitent pas ensemble.

Réouverture des bars

- Les tenanciers de bars, quant à eux, devront redoubler de patience encore un moment, puisque l'annonce de réouverture vise essentiellement le milieu de la restauration;

- Une seule exception au menu : les bars qui détiennent un permis de restauration pourront aussi rouvrir leurs portes en même temps que les restaurants;
- Sous réserve de l'adoption du projet de loi 61 sur la relance de l'économie, les restaurateurs obtiendront également la permission de vendre de l'alcool à un client même s'il ne consomme pas de nourriture;
- Il sera toutefois interdit aux restaurateurs d'aménager un plancher de danse ou de tenir un spectacle dans son aire de restauration.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toute question, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

– 30 –

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca